

## RENNES-LE-CHÂTEAU PAR LA SOCIÉTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DE CARCASSONNE

À partir du milieu des années cinquante, au fil des mémoires de la société des arts et des sciences de Carcassonne, l'histoire de Rennes-le-Château, et quelquefois le nom de certains de ses acteurs, y sont mentionnés. Si ces interventions, liées plus ou moins directement à l'histoire de Rennes-le-Château, témoignent, la plupart du temps, d'un intérêt tout relatif de ces sociétaires pour cette énigme, elles n'en sont pas moins intéressantes sur le plan de la chronologie et du ressenti. Des membres de la société savante carcassonnaise suivent en effet le déroulé de l'affaire quasiment en direct et émettent quelquefois des opinions fort à propos sur telle ou telle parution, légende ou faux document fraîchement apparu. Les passages qui suivent sont extraits de la première partie du tome VII, 4<sup>ème</sup> série, de la société savante, années 1971 et 1972 (1).

(1) La seconde partie de ces mémoires est consacrée à la publication de *Mythologie du trésor de Rennes* de René Descadeillas.

<p>MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DE CARCASSONNE</p> <p>Années 1971 - 1972 4<sup>ème</sup> Série - Tome VII</p> <p>SOMMAIRE DES MATIÈRES</p> <p>PROCES-VERBAUX DES SÉANCES</p> <p>Année 1971 ..... 13 Année 1972 ..... 35</p> <p>MÉMOIRES ORIGINAUX ET COMMUNICATIONS</p> <p>Docteur ANDUZE-ACHER: Tombes ignorées découvertes à Blagnac ..... 117</p> <p>Monsieur Georges BOYER: A propos du massacre d'Avignonat ..... 85</p> <p>— A propos du millénaire de l'abbé Ossa ..... 81</p> <p>— L'ancienne Cathédrale d'Albi, par Grégoire Leblanc ..... 184</p> <p>Monsieur BOYER-MAR: A la recherche de la datation de l'œuvre du Maître de Cabestany conservée à Saint-Étienne-Faude ..... 185</p> <p>— Au sujet de la prétendue reconstitution de la Cité de Carcassonne et autres erreurs ..... 188</p> <p>Serge CAULLEY: L'Épisode du glorieux de Saint-Michel &amp; Castelnaudary ..... 81</p> <p>— La famille du Barry après 1774 ..... 149</p> <p>— Couvent moineur Antoine Henri de Bourbon, comte de Moret ..... 160</p> <p>— Le séjour à Castelnaudary de Marchal Soull ..... 190</p> <p>Jules FERRASSE: Notes sur l'étang de Marcellite ..... 74</p> <p>Joseph MAFFRE: Quand souffla l'âme de la Terre ..... 165</p> <p>Abbé Maurice René MAZIERES: L'aveu de l'église de Saint-Martin-le-Vieux ..... 134</p> <p>Roger NEXIER: Saint Dominique à Montréal-d'Aude ..... 94</p> <p>— Une école de théologie à New-York en 1882 ..... 137</p>	<p>MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DE CARCASSONNE</p> <p>Années 1971 - 1972 4<sup>ème</sup> Série - Tome VII</p> <p>2<sup>ème</sup> PARTIE</p> <p>SOMMAIRE DES MATIÈRES</p> <p>René DESCADÉILLAS</p> <p>MYTHOLOGIE DU TRÉSOR DE RENNES</p> <p><i>Histoire véritable de l'abbé Saunière curé de Rennes-le-Château</i></p>
---	--

Séance du 5 février 1971 sous la présidence de M. Georges Cotte

p. 15 :

« Nous avons eu l'occasion de nous réjouir des distinctions dont fut l'objet Monsieur René Nelli, dont l'ouvrage « *La vie quotidienne des cathares en Languedoc au XII<sup>e</sup> siècle* » venait d'être couronné par l'Académie Française ».

« Notre société s'est vue dans l'obligation de changer de secrétaire général. Monsieur René Descadeillas, non seulement élu mais sollicité pour prendre la suite, eut l'amabilité d'accepter ».

« Et voici les travaux présentés sous forme de mémoires originaux au cours de nos séances : de Monsieur l'abbé Mazières : « faits et gestes de la Maison de Voisins en Languedoc lors de l'invasion du Prince Noir », et « à la recherche d'un Templier du XII<sup>e</sup> siècle ».

**p. 17 :**

« M. le Président présente les félicitations de la Société à M. Georges Boyer qui va célébrer cette année ses noces d'or sacerdotales » (1).

(1) Durant un hommage rendu à l'occasion de son décès en juin 1982, la Société des Arts et Sciences de Carcassonne, par la voix de l'abbé Bories, relate le parcours civil et ecclésiastique de Mgr Boyer aux pages 48 à 51 de ses Mémoires (5<sup>ème</sup> série, Tome I, années 1982 à 1986).

### **Séance du 5 mars 1971 sous la présidence de M. Georges Cotte**

**p. 19 :**

M. Claude Seyte fait connaître à la Société les démarches (1) qu'il entreprend pour prendre possession, au nom de celle-ci, de la cloche de l'ancienne fabrique devenue Cité administrative.

(1) Au contraire de cette cloche, il n'est rien mentionné dans le bulletin de la Sésa concernant le retrait du cimetière, en 1906, de la stèle de Marie de Nègre d'Ables, seigneuresse de Rennes-le-Château.

### **Séance du 4 juin 1971 sous la présidence de M. Georges Cotte**

**p. 21 :**

« Après la lecture du procès-verbal de la séance de Mai, il est procédé au renouvellement de la commission des « Mémoires » de la Société. Sont désignés pour en faire partie avec les membres du bureau, MM. l'abbé Mazières, Caulet et le commandant Adroit ».

### **Séance du 5 novembre 1971 sous la présidence de M. Georges Cotte**

**p. 28 :**

« Une discussion s'établit alors, orientée vers les derniers développements de l'affaire dite du "Trésor de Rennes-le-Château". Un strasbourgeois d'origine béarnaise prétend qu'il aurait localisé ce "trésor" et l'attribue aux Templiers. Ceux-ci ont heureusement le dos large. Après un débat divertissant où l'humour trouve sa place, la séance est levée et reportée au vendredi 3 décembre. » (1).

(1) Le rapporteur fait ici référence à la série de trois articles d'Henri Rozes parue dans *La Dépêche du Midi* sous le titre *L'Or du Temple : Un ingénieur strasbourgeois a-t-il découvert le trésor ?*

[https://www.rennes-le-chateau-doc.fr/pressetmagazines/Depeche%20du\\_Midi/images/DDM\\_14\\_10\\_1971\\_Fontan.pdf](https://www.rennes-le-chateau-doc.fr/pressetmagazines/Depeche%20du_Midi/images/DDM_14_10_1971_Fontan.pdf)

le 14 octobre 1971 ; *Le trésor n'est pas celui de l'abbé Saunière*

[https://www.rennes-le-chateau-doc.fr/pressetmagazines/Depeche%20du\\_Midi/images/DDM\\_15\\_10\\_1971\\_Fontan.pdf](https://www.rennes-le-chateau-doc.fr/pressetmagazines/Depeche%20du_Midi/images/DDM_15_10_1971_Fontan.pdf)

le 15 octobre 1971 ; *Le trésor est peut-être à 5 km de Rennes-le-Château par 15 mètres de profondeur*, le 16 octobre 1971.

[https://www.rennes-le-chateau-doc.fr/pressetmagazines/Depeche%20du\\_Midi/images/DDM\\_16\\_10\\_1971\\_Fontan.pdf](https://www.rennes-le-chateau-doc.fr/pressetmagazines/Depeche%20du_Midi/images/DDM_16_10_1971_Fontan.pdf)

### **Séance du 3 décembre 1971 présidée par M. Georges Cotte**

**p. 34 :**

« Mgr Boyer entretient l'assemblée d'une correspondance anonyme que lui a value, pense-t-il, son intervention au cours de la séance précédente où il fut question des événements de Rennes-le-Château et des chercheurs de trésor. Ces lettres, qui n'apportent rien de positif au dossier, paraissent être l'œuvre d'un plaisantin, sinon d'un personnage peu cohérent ou naïf ou mal éclairé » (1).

(1) Comme Mgr Boyer, d'autres chercheurs sont aussi les destinataires de lettres anonymes, et cela depuis quelques années déjà. L'un d'eux en reçut plusieurs dont voici deux exemples. Le 3 novembre 1967, une enveloppe bleue fut postée en gare de Strasbourg à destination de ce chercheur de la première heure.



Le texte en était le suivant :

Nous nous adressons à toutes les personnes qui ont tenté ou tentent de percer le mystère de Rennes-le-Château.

Des tentatives plus ou moins consciencieuses n'ont donné jusqu'à ce jour aucun résultat. Elles étaient appuyées, pour ce que nous savons, sur des documentations diverses et insuffisantes dont personne ne s'est donné la peine de vérifier le bien-fondé. A cet effet se constitue une association dont le but est de reprendre à la base toute la documentation connue et de faire la part des éléments sérieux et dignes de foi.

Il paraît d'autre part que font défaut les documents absolument authentiques sur la base desquels pourraient être ouvertes un jour des fouilles bien dirigées. De tels documents existent-ils? Où sont-ils? Nous entendons bien qu'ils sont difficiles à découvrir. Nous ne négligerons rien dans ce but.

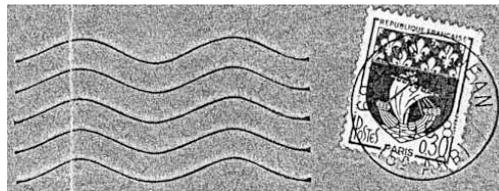
L'association se propose donc de rechercher les documents qui peuvent encore exister, où qu'ils soient, de les réunir, de les interpréter, de les confronter avec les sources déjà connues, d'opérer la synthèse, d'en tirer les conclusions.

Il se peut que nous fassions appel à vos connaissances, que nous sollicitons votre bonne volonté. Le cas échéant, nous nous mettrons en rapport avec vous. Notre siège se trouvera en France bien que de nombreux membres de l'association ne soient pas français. Mais cette particularité importe peu au regard du but que nous poursuivons.

Nous pensons parvenir, dans un délai indéterminé, à réunir une documentation suffisante, sur les bases de laquelle pourront être entreprises des recherches efficaces et fructueuses.

Nous avons tiendrons au courant de notre activité et de ses résultats, même si nous n'avons pas eu à solliciter votre concours.

Au cours de l'année 1968, notre chercheur reçut de nouveau une enveloppe bleue postée en gare de Lyon Saint-Jean dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de cette ville.



Cette fois, le texte contient quelques informations, notamment des noms de membres d'une organisation « secrète » ... dont les desseins semblent bien proches du Prieuré de Sion, société « secrète » de Pierre Plantard, ayant impacté à la même époque, et depuis, l'histoire de Rennes-le-Château.

Nous vous avons fait part de notre intention de pratiquer à Rennes-le-Château des fouilles méthodiques, ainsi que des mesures que nous envisageons de prendre dans ce but.

Il s'agissait d'abord de mettre sur pied une organisation capable de rassembler les renseignements indispensables. C'est à présent chose faite.

Cette organisation restera ce qu'elle est, purement amicale. Un statut légal ne présente aucun intérêt pour nous car il nous est indifférent de posséder la personnalité civile, au moins pour le moment. Comme nous n'entendons d'autre part ni donner de l'argent, ni en recevoir, toute trésorerie nous est également inutile. Celui de nous qui se charge d'une mission en assume les frais, tel est le principe de notre association.

Notre bureau est réduit à une simple expression:  
Président, M. Dufour de Fénélon, administrateur de sociétés.  
Vice-président: M. le docteur Cordier.  
Secrétaire: M. Jean Debry, directeur de contentieux.  
Secrétaire-adjoint: Mme Dorvault.  
Celle-ci a surtout pour rôle d'entretenir entre nous la liaison nécessaire, car nos occupations respectives nous obligent à vivre en ordre dispersé.

Nous aurions voulu fixer notre siège dans une ville proche du théâtre de nos recherches, mais cela ne nous a pas été possible dans le moment.

Il n'est pas exclu que nous fassions appel à de nouvelles collaborations. Toutefois, le nombre de nos membres restera limité à quinze, chiffre atteint présentement.

Nous serons à même, dans une prochaine circulaire, de vous entretenir des premiers résultats de nos recherches, qui sont déjà encourageants.

On peut remarquer trois choses. Les lettres sont envoyées de lieux différents comme pour signifier plusieurs auteurs ou membres d'une même organisation. Elles ne précisent pas de destinataire en préambule (Monsieur X ou Y), ce qui signifie qu'elles ne sont pas destinées à une personne particulière mais probablement envoyées à une liste déterminée de personnes. Il s'agit donc plus certainement de tracts de propagande. Le nom *Dufour de Fénélon* est à l'image de celui de *Blancasall*. Il s'agit en effet de celui de l'éditeur *Dufour et Cie* qui publia en 1926 les œuvres de Fénélon. Il est aussi possible que le Dr. Cordier mentionné ici, probablement à l'insu de son plein gré, soit le marchand d'art et historien décédé à Cannes en 2020 à l'âge de 100 ans.

## Séance du 4 février 1972 sous la présidence de M. Georges Cotte

p. 38 :

« Enfin, il serait sans excuse de ne pas faire état des bons moments de douce hilarité que nous procurent de temps en temps les nouvelles en provenance de ce haut-lieu de la mystification qui a nom Rennes-le-Château. Pour ce véritable rayon de farces attrapes, Monseigneur Boyer et Monsieur Descadeillas se renvoient amicalement la balle. L'un reçoit d'un anonyme des conseils en vue du trésor à retrouver : il s'agit, entre autres, de rechercher des rochers en forme de nez présentant un nid à leur pointe d'où pend, en hiver, un glaçon que l'on distingue mal mais qui constitue un repère ô combien évident (1)

L'autre est l'objet de propositions de collaboration pour la recherche du dit trésor dont le repérage est indiscutable.

Pendant ce temps, il s'imprime des livres et des livres traitant de pareilles fables, et ils trouvent acheteurs. Il est, certes, des choses indiscutables... Je ne sais plus qui a dit qu'il n'est que l'infini pour donner une faible idée de la bêtise humaine ».

(1) M. Cotte fait ici allusion au décryptage de la formule latine sous le tableau de l'autel de l'église de Rennes-le-Château proposé par Gérard de Sède aux pages 172 et 173 de *L'Or de Rennes* (Julliard 1967) : « Latine, cette inscription ne devrait normalement comporter ni accents ni points sur les i. Or, elle en comporte quatre qui font apparaître les syllabes JE, DE, NE, NI. De nouveau, il s'agit d'un rébus qu'on doit lire JAIS, DE, NEZ, NID et qui cache des indications topographiques ».

## Séance du 7 avril 1972 sous la présidence de M. Georges Cotte

p. 41 :

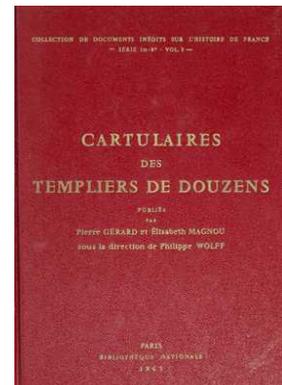
« Par l'intermédiaire de Mgr Boyer, M. l'abbé de Monts de Savasse communique à la Société un dépliant sur Lagrasse et l'abbaye dont il est l'aumônier ».

## Séance du 5 mai 1972 sous la présidence de M. Georges Cotte

p. 48 :

Dans une longue intervention orale, s'adressant à l'assemblée et au président, le colonel Lefranc retrace quelques pages d'histoire dans lesquelles il évoque Douzens : « Riche en histoire, le Languedoc est pour lui (M. Montflaur) un sujet qu'il tient à approfondir. Douzens a appartenu aux Templiers avant d'être à l'Ordre des Chevaliers de Malte » (1).

(1)



*Douzens : l'église, le château et le cartulaire*

p. 49 :

« Et c'est avec la croisade des Albigeois que j'aborde cette époque qui nous conduira au règne de Philippe le Bel, enlevant Douzens aux Templiers pour le donner à l'Ordre de Malte ».

p. 50 :

« Et nous en arrivons au règne de son fils et successeur, Philippe IV le Bel, qui monte sur le trône en 1285. à ce moment-là, Douzens appartient à l'Ordre des Templiers ».

## **Séance du 6 octobre 1972 sous la présidence de M. Georges Cotte**

### **p. 60 :**

« Mgr Boyer entreprend de mettre la Société au courant des faits étranges dont il a été le témoin pendant l'été à Rennes-les-Bains (1). Cette agréable station reçoit journellement la visite d'un grand nombre d'individus mus par des motifs qui ne sont ni d'ordre thermal ni d'ordre touristique. Ils se livrent couramment à des exercices et à des expériences ésotériques dont l'objet est généralement la tête gallo-romaine sculptée que l'abbé Boudet fit descendre du rocher qui la portait et où elle subissait à la fois l'injure du temps et celle des hommes, pour l'inclure dans le mur du presbytère où elle est au moins à l'abri des mutilations.

À ce sujet, M. Gibert informe ses collègues qu'on découvrit, à peu de distance de l'endroit où se trouvait la tête sculptée, une inscription latine gravée dans le rocher. Cette inscription fut prélevée elle aussi et donnée à un habitant de Rennes-les-Bains qui résidait à Londres. Il paraît qu'il en fit hommage à un musée de la capitale britannique. Lequel ? Personne n'en sait plus rien si toutefois quelqu'un l'a su. Il serait bon d'essayer de s'informer. Mais cette inscription devait porter une formule banale, comme celles qu'on trouvait près des sources et des fontaines, lieux de dévotion païenne de la Gaule romaine ».

(1) Mgr Boyer se rendait fréquemment à la station thermale car il y avait de la famille.

## **Séance du 3 novembre 1972 sous la présidence de M. le Maire de Carcassonne**

### **p. 67 :**

« Le conservateur trouble nos esprits par ses chroniques sur les énigmes de Rennes-le-Château » (1).

(1) Régulièrement, en fin de séance, René Descadeillas lit un extrait de son futur livre *Mythologie du trésor de Rennes* qui est ensuite commenté par l'assemblée.

### **p. 69 :**

« M. Costeplane a eu le mérite de tirer un récit clair et agréable de relations confuses et embrouillées de la vie maçonnique à Carcassonne au XVIII<sup>e</sup> siècle. La loge de la Parfaite Vérité, fille d'une loge toulousaine, s'épuisa en dissidences, discussion et disputes auxquelles ses membres laïques ou ecclésiastiques prirent également part. Elle n'est plus connue après 1767. Mais il reste certainement quelque chose d'elle puisqu'on note la présence à Carcassonne, à la veille de la Révolution, d'une loge au vingt-huitième degré qui se nommait « les chevaliers du Temple de la Parfaite Vérité », et qui survécut jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle car on en trouve encore des traces sous la Restauration ».

### **p. 70 :**

« Il (M. Gibert) informe la Société des émissions radiophoniques qu'à trois reprises la station de Radio-Sottens, à Genève, a consacré au "trésor" de Rennes-le-Château. La quatrième doit avoir lieu le lundi 6 novembre. » (1).

(1) Cette série de quatre émissions consacrées à l'histoire de Rennes-le-Château, et enregistrées par la chaîne radiophonique suisse Radio-Sottens, reste à ce jour encore inconnue en France.

### **pp. 188 et 189 :**

Extrait d'une lettre à Monsieur Jacques Soubielle, directeur de la Revue "Touring-Club de France" par Mgr André Boyer-Mas :

« Qui dissipera, sinon le temps, le bon goût et l'instinct de la vérité, la vulgaire imposture de la légende du trésor et du curé de Rennes, village dont le château féodal ne mérite pas une étoile, tandis que Quéribus en exigerait deux, et Peyrepertuse trois. (Nous ne parlons pas du château de l'abbé Saunière (sans "s" final), expression artistique aux dimensions du personnage) ».

« Dans la rubrique "Les jeux du Touring Club de France", publiée dans le numéro 16 de la revue, vous reprenez cette affirmation et vous faites chercher la capitale des Wisigoths à Rennes-le-Château. L'ancien castellum de ce nom, dont il ne reste rien sur pied, donna son nom à un pagus, connu sous le nom de Razès, qui est aujourd'hui une région géographiquement déterminée et plus réduite.

*La capitale des Wisigoths était Tolède et quand ils envahirent la Gaule pour la première fois, en 413, ils avaient le choix entre Narbonne et Toulouse, et choisirent officiellement Toulouse ».*

**p. 193 :**

À la fin de la première partie de ses mémoires, la société des arts et des sciences de Carcassonne a fait insérer un droit de réponse de Gérard de Sède à René Descadeillas pour sa publication récente de *Mythologie du trésor de Rennes*. Le journaliste écrivain reprendra bon nombre d'arguments de ce texte dans sa publication de 1975 *Le vrai dossier de l'énigme de Rennes, Réponse à M. Descadeillas* (éd. de L'Octogone) (1).

(1) La mise au point ci-dessous a été également publiée dans le bulletin *Parle-moi-de Rennes-le-Château* de 2008.

### Le trésor de Rennes.

*Pes lettre recommandée avec accusé de réception, de Paris où il demeure, au n° 91 de la rue Damrémont, dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, M. Gérard de Sède, exerçant son droit de réponse, nous a fait sommation d'insérer dans le prochain volume de nos Mémoires le texte qu'on lira plus bas. Voici la teneur de la lettre qu'il a adressée au président de la Société des arts et des sciences, directeur es qualité des Mémoires de la Société :*

« La dernière livraison de votre périodique « Mémoires de la Société des arts et des sciences de Carcassonne », années 1971-1972, 4<sup>e</sup> série, tome VII, 2<sup>e</sup> partie, achevé d'imprimer le 20 juillet 1974, m'a nommément mis en cause, sous la signature de M. René Descadeillas, aux pages 69, 71 à 73, 75, 76, 82, 84, 87, 89, 93, 95, 99, 101, 103, 107 à 109, 114 à 117, 120 à 124

« Conformément aux articles 13 et 34 § 2 de la loi du 29 juillet 1881, je vous prie de bien vouloir insérer dans la prochaine livraison de votre périodique, à la même place et dans les mêmes caractères, le texte ci-inclus.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée,

Gérard de Sède ».

*Or, la première partie du tome VII, dont la seconde a été consacrée à la publication de la Mythologie du Trésor de Rennes, Histoire véritable de l'abbé Saunière, Curé de Rennes-le-Château, par M. René Descadeillas, n'ayant été donnée à l'impression qu'après la parution de celle-ci, le lecteur trouvera une réponse à la Mythologie dans le volume qui, dans la collection des Mémoires, la précède. Nous avons le devoir de signaler cette anomalie, rendue obligatoire par la loi même qui dit expressément : dans la prochaine livraison ou dans le prochain numéro de la publication.*

\*\*\*

*Voici le texte que M. de Sède nous prie d'insérer :*

« Il y a sept ans, dans l'*Or de Rennes*, j'adressais à M. Descadeillas des remerciements. Cette année — car il a l'esprit vif — ce conservateur qui fait surtout des conserves d'acrimonie, me gratifie d'un chapelet d'injures: la courtoisie n'est pas toujours payée de retour.

« Mais il y a pire : ce monsieur, lorsqu'il le juge utile, travestit sans vergogne les faits et les textes.

« C'est le cas lorsqu'il écrit à mon sujet : « En 1965 parut dans la région un personnage qu'on n'avait pas accoutumé d'y voir ». De famille occitane, élevé dans le pays, y revenant chaque année, j'ai enquêté autour de Rennes, au vu et au su de tous, dès 1962. En truquant les dates, M. Descadeillas veut suggérer que je n'ai pu interroger certains acteurs ou témoins encore vivants en 62 mais morts en 65.

« C'est encore le cas lorsqu'il résume ainsi mon livre : « En gros celui-ci veut prouver que l'abbé Saunière a découvert un secret jalousement gardé depuis le fond des âges : la survivance d'un rejeton du roi mérovingien Dagobert II qui aurait dissimulé à Rennes des richesses immenses ». Or il suffit d'ouvrir mon livre pour constater que je n'ai rien écrit de tel : je me suis borné à signaler en deux paragraphes, p. 114-115, l'existence des libelles qui propagent cette légende, en les classant expressément dans la rubrique « mythologie ». Ou bien M. Descadeillas ne sait pas lire — et c'est fâcheux pour le conservateur d'une bibliothèque —, ou bien — et ce ne l'est pas moins — il parle d'un livre qu'il n'a pas lu, ou bien enfin — et c'est plus fâcheux encore — il pratique l'amalgame avec une entière mauvaise foi.

« Personne, pas même M. Descadeillas, ne conteste ce fait essentiel rapporté dans mon livre : le soudain enrichissement de Saunière, la présence insolite de hauts personnages sous son toit coïncident avec la découverte qu'il fit de parchemins et d'une sépulture renfermant monnaies et bijoux anciens.

« M. Descadeillas n'en prétend pas moins que Saunière tirait ses ressources d'honoraires de messes et de dons récoltés en publiant des annonces dans tous les organes religieux de langue française. S'il en fut ainsi, pourquoi ne peut-il pas citer le texte d'une seule de ses annonces ? Du reste — il le relate lui-même — la condamnation pour trafic de messes prononcée par l'Officialité du diocèse dut être rapportée sur l'intervention du Saint-Siège. Du jugement rendu par Rome, M. Descadeillas écrit : « Nous n'en possédons malheureusement pas le texte ». Quelle malchance, en effet ! Car enfin, tout jugement est signifié aux parties. La copie signifiée à l'évêché a-t-elle donc été égarée par les minutieux archivistes du diocèse ? Et l'original a-t-il été, lui aussi, égaré par les minutieux archivistes du Vatican ?

« Quand je soutiens que Saunière tira ses ressources de la trouvaille d'un dépôt précieux (dont je ne me flatte pas d'avoir décelé l'origine), je m'appuie, moi, sur un ensemble de faits : existence de mines d'or et d'argent à Blanchefort (mentionnée par Catel, Basville et Barante), frappe de fausse monnaie au Bézu en 1340 par le neveu du pape (Archives de

France, Ms J 66 n 438), découverte de lingots d'or de 20 puis de 50 kilos près de Rennes au XIX<sup>e</sup> siècle (mentionnée par M. l'abbé Mazières dans les *Mémoires de la Société des arts et des sciences*). Tous ces faits, pourquoi M. Descadeillas ne les mentionne-t-ils pas, ne serait-ce que pour les discuter ?

« Surtout je possède et j'ai publié les déclarations sur magnétophone de l'abbé Courtauly affirmant que Saunière avait trouvé un trésor et lui en avait donné une partie, composée de monnaies anciennes. Ce témoignage capital gêne ; aussi M. Descadeillas, qui n'a sans doute jamais entendu parler du Watergate, bredouille-t-il qu'une bande magnétique ne prouve rien : c'est vraiment léger !

« A ce témoignage sur la réalité de l'or de Rennes s'ajoutent ceux de gens, eux aussi sérieux et respectables, qui vivent encore. Tel ce religieux, professeur aux Facultés catholiques de Lille, qui fréquenta jadis à Axat l'abbé Boudet et qui écrit : « Que disait-on en 1916-1917 de l'or de Rennes ? Que Saunière avait bien trouvé un trésor (...). On attribuait aussi une partie de la fortune de Boudet à l'or de Rennes ».

« L'abbé Boudet, M. Descadeillas le présente comme un « fantaisiste » aux « idées saugrenues ». Les *Mémoires de la Société des arts et des sciences* ne dédaignèrent pourtant pas sa collaboration et, à sa mort, la *Semaine religieuse du diocèse de Carcassonne* rendit hommage à « sa vaste érudition ». M. Descadeillas nie avoir jamais refusé communication du livre de Boudet. Voici pourtant ce qu'il écrivait le 25 février 1967 : « *La vraie langue celtique et le cromleck de Rennes-les-Bains*, par l'abbé Boudet, fait partie de notre fonds, mais ne sort pas ». Et voici ce qu'écrivait le 25 avril 1969, M. Pouy, bibliothécaire de la ville de Toulouse : « Les exemplaires conservés soit à Paris soit à Carcassonne ont tous disparu ». Aujourd'hui, coucou, les revoilà !

« M. Descadeillas reconnaît que Saunière avait bien découvert dans son église des parchemins qu'on n'a pas retrouvés, mais affirme que les calques de ces parchemins sont faux. Ici, il joue en roublard sur l'équivoque. Veut-il dire que leur graphie n'est qu'une mauvaise imitation des graphies médiévales ? Cela, les paléographes l'ont dit avant lui et je rapporte leur verdict dans mon livre, p. 136. Ou veut-il dire que leur texte diffère de celui des originaux ? Dans ce cas, on aimerait savoir comment il s'y prend pour déceler l'altération d'un texte dont il ne possède pas l'original.

« Ces documents ne sont pas médiévaux, chacun le sait : reste à savoir qui les a composés. Selon moi, ce fut probablement l'abbé Bigou, curé de Rennes-le-Château de 1774 à 1790. M. Descadeillas, lui, a émis ce jugement péremptoire : « Il n'y a pas de doute, ces « parchemins de Rennes » sont l'œuvre de l'abbé S. lui-même » (lettre du 22 mars 1966).

Puisqu'il se flatte d'avoir identifié l'auteur de ces documents, pourquoi, sinon par pure malveillance, M. Descadeillas fait-il aujourd'hui complaisamment écho à des rumeurs, anonymes bien sûr, prétendant que j'ai collaboré à leur fabrication ?

« En réalité ni l'abbé Saunière ni moi-même n'y sommes pour rien car il n'était pas cryptologue, et je ne le suis pas non plus : or il s'agit de documents cryptographiques, reconnus comme tels, puis déchiffrés par les spécialistes de l'armée.

« Mieux encore : ces documents ont été chiffrés à l'aide d'une clé constituée par les 7 lettres anormales figurant sur la dalle funéraire de Marie d'Hautpoul. Dès lors, pourquoi M. Descadeillas s'obstine-t-il à prétendre que ces 7 anomalies graphiques sont le fait du hasard ? Et surtout, s'il ne s'agit comme il le prétend que d'une dalle « rustique », œuvre d'un homme « ignorant des lettres et des mots qu'il gravait », pourquoi donc écrit-il qu'on « ne la montre pas » car « on a pour cela de nombreuses raisons » ?

« Enfin, selon M. Descadeillas, mon livre serait à l'origine de la série de fouilles irresponsables qui affligent les environs de Rennes-le-Château. Après vous, je vous en prie, M. le conservateur : c'est votre livre, paru trois ans avant le mien, qui commençait ainsi : « Le nom de Rennes évoque avant tout une histoire d'or abandonné dans des caches d'où, à la fin du siècle dernier, le curé du lieu l'aurait tiré ». Et les pionniers en matière de fouilles furent, dès 1956... des membres de la Société des arts et des sciences, MM. Busque, Brunon et Malacan, vous-même, ne vous en déplaise, jouant, au témoignage de Noël Corbu (lettre du 7 décembre 1966) le rôle de « conseiller ». En creusant un puits de 20 mètres, cherchait-on les petites annonces ?

« En tout cas, ce furent trois cadavres qu'on trouva. C'est qu'en 1944-45 le domaine de Saunière abritait un maquis espagnol, explique M. Descadeillas. Seulement, ceci est faux : interrogé le jour même par la presse, M. Bringuier et le docteur Bonhomme, chefs de la résistance locale, affirmèrent catégoriquement qu'il n'y avait jamais eu aucun maquis espagnol ou autre à Rennes-le-Château. M. Bahi, membre de la direction départementale des F.T.P., le confirme : le maquis espagnol le plus proche était à 75 km, à Roquefixade, dans l'Ariège.

« En apprenant la mésaventure de ses membres, la Société — affirme M. Descadeillas — « se divertit fort ». Si c'est vrai, outre que cela n'était pas du meilleur goût, on se demande pourquoi elle commit aussitôt deux de ses membres pour enquêter sur un trésor mythique inventé de toutes pièces dix ans plus tôt par un hôtelier en mal de clients.

« J'ai lu jadis un excellent roman policier intitulé *Je suis innocent* : c'était le long mémoire écrit par un homme pour se disculper, mais on refermait le livre convaincu de la culpabilité du narrateur. M. Descadeillas

a écrit quelque chose dans ce genre : son long mémoire, conçu pour dissiper le mystère de Rennes-le-Château, ne fait en réalité que l'épaissir. Il a pourtant beaucoup sacrifié à ce travail, à commencer par la vérité.

Gérard de Sède. »

\* \* \*

*Postérieurement à l'envoi de cette note en réponse, M. de Sède a publié dans une officine régionale un factum plus détaillé où il reprend la plupart des allégations qu'il fait valoir ici et y en ajoute d'autres d'une grossièreté manifeste. M. de Sède manque d'humour et recherche l'effet. L'effet facile et la publicité vulgaire. Nous avons jugé indécent d'accorder une réponse quelconque à ses incongruités.*

*René Descadeillas.*

## Communications

p. 184 :

« *L'ancienne Cathédrale d'Alet* » de Gratien Leblanc par Georges Boyer

Envoyer vos commentaires à : [patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr](mailto:patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr)  
ou directement sur la news